



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

budget 2019 et pouvoir d'achat  
Question au Gouvernement n° 1182

Texte de la question

BUDGET 2019 ET POUVOIR D'ACHAT

**M. le président.** La parole est à Mme Sarah El Haïry, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

**Mme Sarah El Haïry.** Ma question s'adresse au ministre de l'économie et des finances.

Monsieur le ministre, le budget que vous avez présenté lundi est un budget solide et sincère. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

**M. Jean-Louis Bricout.** C'est une obligation légale !

**Mme Sarah El Haïry.** Le groupe MODEM et apparentés veut saluer votre détermination à poursuivre les réformes que nous avons engagées dès 2017. Au-delà des moyens que vous renforcez pour la sécurité de nos concitoyens, l'éducation pour tous et la justice, la priorité des Français, vous le savez, est bien le pouvoir d'achat.

Nous saluons aussi la baisse des impôts des ménages de 6 milliards d'euros, principalement due à la suppression de la taxe d'habitation et à la baisse des cotisations.

Monsieur le ministre, vous nous avez entendus sur la nécessité de réévaluer le seuil d'application de la hausse de la contribution sociale généralisée. Nous vous avons alerté dès l'année dernière, et nous tenons donc à le saluer.

**M. Pierre Cordier.** C'est grâce à vous, c'est sûr !

**Mme Sarah El Haïry.** Nous souhaitons, vous le savez, que les impôts des classes moyennes et des familles soient baissés. Nous savons que ce temps viendra.

**Mme Valérie Beauvais.** L'espoir fait vivre !

**Mme Sarah El Haïry.** Mais pour cela, nos finances publiques doivent être assainies. Vous savez, monsieur le ministre, combien ce point est essentiel pour ma famille politique, le Mouvement démocrate.

Cependant, s'agissant du pouvoir d'achat, les mesures fiscales des lois de finances ne jouent qu'un rôle marginal. La vraie réforme du pouvoir d'achat est celle du marché du travail, celle qui permet à tous d'avoir un emploi et des revenus décents. Nous saluons donc les travaux de la loi PACTE ou la réforme de la formation professionnelle, qui vont dans le bon sens.

La vraie réforme du pouvoir d'achat, ce sont aussi les réformes qui baissent la dépense publique par la réforme de l'État, celles qui permettent une meilleure redistribution.

Ma question, monsieur le ministre, est donc très simple : quelle trajectoire de réformes pouvez-vous annoncer aux Français pour augmenter structurellement et durablement le pouvoir d'achat des ménages ?

**M. Pierre Cordier.** Il n'y en a pas !

**M. Sébastien Jumel.** C'est très sévère !

**Mme Sarah El Haïry.** Et quelle stratégie adopterez-vous pour qu'elle soit conduite dans les meilleurs délais ?  
(*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

**M. Éric Ciotti.** Et des impôts !

**M. Fabien Di Filippo.** Je croyais qu'il suffisait de traverser la rue !

**M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances.** Madame la députée, je vous donne ma conviction profonde (« Ah ! » sur les bancs du groupe LR) : le pouvoir d'achat, c'est le travail. C'est en donnant plus de travail aux Français et en rémunérant mieux le travail que nous arriverons à redonner du pouvoir d'achat à l'ensemble des ménages français.

**M. Pierre-Henri Dumont.** En baissant la CSG !

**M. Bruno Le Maire, ministre.** Je recommande à tous ceux qui ne l'auraient pas fait de lire avec attention le rapport qu'a rédigé l'INSEE sur la pauvreté en France, sujet dont le Président de la République s'est saisi il y a quelques semaines. Ce document montre que 14 % des Français vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

Mais 37,8 % de chômeurs vivent également sous le seuil de pauvreté. Le vrai scandale est là : les Français ne sont pas suffisamment nombreux à accéder au travail, et celui-ci n'est pas assez rémunéré dans notre pays.  
(*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM – Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

Nous nous battons pour cela. Nous sommes la majorité du travail. Nous sommes la majorité de l'emploi. C'est notre fierté !

**M. Sébastien Jumel.** M. Sarkozy en avait dit autant !

**M. Bruno Le Maire, ministre.** Madame la députée, vous nous dites qu'il faut baisser les impôts. C'est ce que nous faisons. Mais pour cela, il faut baisser la dépense publique, donc avoir le courage de prendre certaines décisions qu'avec le Premier ministre et le Président de la République, nous avons annoncées depuis plusieurs semaines et plusieurs mois.

**M. Jean-Paul Lecoq.** Vous supprimez des emplois !

**M. Bruno Le Maire, ministre.** Oui, nous avons le courage de réduire les emplois aidés, qui sont des impasses pour de nombreux Français, pour les remplacer par des emplois dans le secteur marchand.

**Mme Danièle Obono.** Vous augmentez le nombre des chômeurs !

**M. Bruno Le Maire, ministre.** Oui, nous avons le courage de transformer les chambres de commerce et d'industrie pour qu'elles ne se rémunèrent plus avec une taxe mais avec des prestations, qui seront financées

par les entreprises.

Oui, nous avons le courage, avec Muriel Pénicaud, d'engager la réforme de l'indemnisation du chômage, parce que chacun sait qu'elle doit être réformée pour inciter davantage les Français à retourner à l'emploi.

Le travail, le travail, le travail, voilà la philosophie de notre majorité. Et voilà ce que nous voulons pour les Français ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

**M. Pierre Cordier.** Il ne suffit pas de le répéter !

**M. Sébastien Jumel.** Et les retraités ?

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sarah El Haïry](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (5<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1182

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 septembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 septembre 2018](#)